

COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER »**29 avenue de Verdun****63190 LEZOUX****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE****RÉUNION DU 03 FÉVRIER 2026**

L'an deux mille vingt-six, le 03 février, le Conseil de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » s'est réuni, en session ordinaire, à l'auditorium de la médiathèque à Lezoux après convocations légales en date du 28 janvier 2026, sous la présidence de Monsieur Florent MONEYRON.

Etaient présents lors de l'appel nominal :

Mme Josiane HUGUET	Mme Anne-Marie OLIVON
Mme Danielle GRANOUILLET	Mr Thierry TISSERAND
M. Jean-Baptiste GIRARD	Mr Cédric DAUDUIT
M. Gilles BERGAMI	Mme Patricia LACHAMP
Mme Julie MONTBRIZON	Mr Florent MONEYRON
M. Daniel PEYNON	Mme Nicole BOUCHERAT
Mme Annick FORESTIER	M. Jean-Louis DERBIAS
Mme Déolinda DE FREITAS	Mme Michelle CIERGE
Mme Marie-France MARMY	Mr Bernard FRASIAK
Mr Christian BOURNAT	Mme Séverine VIAL
Mme Catherine MORAND	M. Yannick DUPOUE
Mr Guillaume FRICKER	Mr Antoine LUCAS
Mme Sylvie ROCHE	Mme Laurence GONINET
M. Romain FERRIER	

Suppléants présents : Mme Nathalie DE LA FUENTEEtaient représentés (procuration) :

- Mme BRUSSAT Elisabeth donne pouvoir à Mr MONEYRON Florent
- Mme TARTRY-LAVEST Agnès donne pouvoir à Mr DAUDUIT Cédric
- Mme EXBRAYAT Sylvie donne pouvoir à Mme HUGUET Josiane
- Mr COSSON Alain donne pouvoir à Mme MARMY Marie-France

Absents : Mme GRANET Elyane, Mr MARQUET Gilles, Mr BROUSSE René et Mme GROUIEC Isabelle

VOTE : **En exercice : 35** **Présents : 27** **Représentés : 4** **Votants : 31**

Les Délégués formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé, conformément à l'article L.211.4 du Code des Communes, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Mr Jean-Louis DERBIAS, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a accepté.

Objet : espace france services – convention de partenariat autour d'une action d'insertion sociale sur le territoire d'entre dore et allier (conseil départemental, france services, ccas de lezoux, secours catholique et resto du cœur)

**ESPACE FRANCE SERVICES – CONVENTION DE PARTENARIAT
AUTOUR D'UNE ACTION D'INSERTION SOCIALE SUR LE TERRITOIRE
D'ENTRE DORE ET ALLIER (CONSEIL DEPARTEMENTAL, FRANCE
SERVICES, CCAS DE LEZOUX, SECOURS CATHOLIQUE ET RESTO DU
CŒUR)**

VU Le projet de convention ci-annexé,

Madame la Présidente expose le fait que la Communauté de communes Entre Dore et Allier, à travers son Espace France Services, s'est associée au Département du Puy-de-Dôme (via la Maison des Solidarités de Thiers), au CCAS de Lezoux, au Secours Catholique de Lezoux et aux Restos du Cœur afin de conduire une action d'insertion sociale à destination des habitants du territoire en situation de précarité sociale et alimentaire.

Cette action, première expérimentation de cet ordre sur notre territoire, vise notamment à :

- lutter contre l'isolement social,
- favoriser l'insertion sociale et la mixité des publics,
- promouvoir des pratiques alimentaires durables et favorables à la santé,
- renforcer l'autonomie et l'estime de soi des participants par des actions collectives (ateliers cuisine, temps conviviaux, sorties, groupes de parole, etc.).

La convention définit les engagements respectifs des partenaires, les modalités d'organisation de l'action, les moyens humains mobilisés, ainsi que les conditions de suivi et d'évaluation.

Concernant France services, l'engagement se traduit principalement par l'orientation des publics bénéficiaires et la mobilisation ponctuelle d'un agent de l'équipe des missions de coordination et d'animation, aux côtés des autres partenaires impliqués.

Madame la Présidente propose au conseil communautaire :

- d'approuver la convention de partenariat ci-annexée,
- d'autoriser Madame la Présidente à signer la convention et tous les documents s'y rapportant

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire **APPROUVE à l'unanimité.**

Pour extrait certifié conforme,
Fait et publié à Lezoux, le 04 février 2026
Signé par Jean-Louis DERBIAS,
Secrétaire de séance



Pour extrait certifié conforme
Fait et publié à Lezoux, le 04 février 2026
Signé par Florent MONEYRON,
Vice-Président

